



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

Monsieur le Ministre
aux Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 14 décembre 2022

Objet : Question parlementaire n° 7364 du 13 décembre 2022 de Monsieur le Député Marc Goergen et de Monsieur le Député Sven Clement concernant « Diffusion directe ou indirecte de chaînes sanctionnées ».

Monsieur le Ministre,

En date du 13 décembre 2022, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe du Ministre des Communications et des Médias et du Premier Ministre, Ministre d'État.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence en tant que Premier Ministre, Ministre d'État.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Marc Goergen et Monsieur le Député Sven Clement.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Premier Ministre, Ministre d'État

(s.) Xavier BETTEL